

sont sorties, pour construire leur édifice sur un fondement qu'elles avaient posé elles-mêmes. S'il y avait eu un moment dans lequel l'Eglise catholique n'eût pas existé, il faudrait indiquer le lieu et le moment où elle a commencé. Chacun sait où et de quelle manière ont surgi les ariens, les pélagiens, etc.; on connaît leurs auteurs. Ne devrait-on donc pas pouvoir en dire autant de l'Eglise catholique, s'il y avait réellement eu un temps où elle n'était pas? si dans un lieu quelconque elle était sortie du cerveau d'un homme? En quel lieu et par qui a été fondée l'hérésie catholique, si l'on peut s'exprimer ainsi? En quelle année a-t-elle commencé? On ne répond pas; on garde le plus profond silence sur toutes ces questions. A la vérité les catholiques ayant insisté avec force, on a essayé de répondre à la dernière. Cette Eglise que nous appelons catholique, mais que les sectes qui se sont séparées d'elle désignent sous le nom de la prostituée de Babylone, a commencé, nous dit-on, à l'époque où l'Antechrist commença à gouverner et à corrompre l'Eglise apostolique. Bossuet, dans son Explication de l'Apocalypse, publiée en 1690, ayant dit que le célèbre passage du XVII^e chapitre ne devait pas s'entendre de la Rome chrétienne, mais de la païenne, une confusion inouïe se mit parmi les savants protestants. Toutes leurs querelles intestines furent oubliées; car il ne fallait pas moins que toutes leurs forces réunies pour attaquer un ennemi aussi dangereux que Bossuet, qui se permettait d'ébranler le dogme fondamental du protestantisme. Ils allèrent jusqu'à mettre la réfutation de Bossuet au concours.

Respect de la femme

Les articles ci-dessous, comme ceux que nous avons déjà publié et que nous continuerons, sur la même matière, véritable catéchisme du patron, sont extraits d'un magnifique ouvrage, intitulé justement : Le Catéchisme du Patron et dont l'auteur, M. Léon Harmel, est lui-même propriétaire d'usines modèles au Val-des-Bois.

Nous en recommandons tout particulièrement la lecture comme étant très attrayante d'abord et d'une doctrine parfaitement sûre qui a valu à l'auteur les félicitations et l'encouragement de nombreux théologiens.

RESPECT DE LA FEMME

Toutes les observations sociales de notre siècle ont constaté une profonde et presque uni-

verselle dégradation de la femme dans les ateliers modernes. Cette plaie a plusieurs causes : la démoralisation qui résulte forcément des agglomérations humaines sans précautions : la promiscuité des sexes ; la corruption venue d'en haut, c'est-à-dire de l'autorité principale ou des autorités secondaires ; l'impunité de la séduction.

Cette dégradation a les plus désastreuses conséquences, pour les individus qu'elle expose à des dangers presque impossibles à surmonter, pour les familles qu'elle désorganise, pour la jeunesse qu'elle flétrit et dont elle fait la plus lamentable des ruines. C'est avec raison qu'on a considéré la situation morale de la femme comme l'indication du niveau moral du peuple tout entier.

On peut remédier à ces dangers ; l'expérience faite dans quelques ateliers l'a démontré. Les mesures qui en ont à peu près exclu les désordres que nous venons de signaler sont à la fois de préservation, de surveillance et de répression : de préservation, en ménageant à chaque sexe des heures d'entrée et des ateliers spéciaux, en évitant de faire dépendre le salaire du contre-maître chargé de l'atelier, en évitant le travail de nuit des femmes :—de surveillance, en instituant, dans chaque salle des conseillères ou déléguées d'ateliers chargées de protéger la vertu de leurs compagnes, au besoin, contre les abus des autorités secondaires ;—de répression, par la punition sévère des actes ou discours licencieux, et l'expulsion des séducteurs. Mais tous ces moyens n'ont eu leur efficacité complète que là où des associations religieuses ont été établies.

APPRENTIS

On ne saurait contester que le patron ait des devoirs particuliers envers les apprentis. Le contrat d'engagement établi entre eux un lien plus intime qu'entre le patron et l'ouvrier. Les parents, alors même qu'ils restent à l'usine, abandonnent une partie de leurs droits au patron, qui assume par là, dans la même mesure, le rôle et les devoirs de père à l'égard du jeune homme. En outre, l'apprenti est un élève. Le patron doit donc remplir à son égard la mission de maître, en pourvoyant soigneusement à son éducation professionnelle.

Le principal devoir du patron envers l'apprenti est de le confier à des maîtres ouvriers d'une moralité et d'un savoir-faire éprouvés, afin de le mettre à l'abri, autant que possible, du vice et de l'immoralité, et de pourvoir à son éduca-